



CHAMPS LIBRES

OPINIONS

À la rentrée, les élèves auront-ils encore le temps de faire des maths et du français ?

Pensez-vous, chers parents, que vos enfants feront encore du français, des maths ou de l'histoire au collège à la rentrée ? Il faudrait pour cela que les élèves et leurs professeurs en aient encore la force, le courage et... le temps.

Qu'on en juge : depuis quelques années, les certifications diverses censées valider les nouvelles exigences inventées par le ministère de l'Éducation nationale se sont ajoutées les unes aux autres. On connaissait l'ASSR, l'Attestation scolaire de sécurité routière, niveau 1 et niveau 2. Admettons que, obligatoire en fin de classe de troisième, un tel certificat puisse être utile, éventuellement pour limiter les conduites sans permis (ou les favoriser ?). Mais connaissez-vous le Pix, une certification au numérique, soit, soyons précis, « une stratégie numérique éducative au service de la réussite de tous les élèves » ? Pourquoi pas, dira-t-on.

Mais quand les élèves feront-ils des maths, de l'histoire ou du français ? D'autant qu'au collège toujours, les élèves devront désormais subir obligatoirement le test Évalangue, un « outil moderne et fiable des compétences du candidat » en langues vivantes. Probablement les professeurs de ces disciplines (qui ne sont sans doute ni « modernes » ni « fiables ») n'ont-ils aucune compétence pour évaluer leurs élèves dans leur discipline et sera-t-il plus efficace de les faire évaluer par des cabinets privés, qui sont, de leur côté, par définition non seulement « modernes », mais sérieux, désintéressés et objectifs.

N'oublions pas non plus l'Evars ou « l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle » qui « est une éducation à une citoyenneté complète

promouvant des relations affectives saines, l'impératif de consentement, la reconnaissance des orientations sexuelles et des minorités de genre et la lutte contre les inégalités »,

un enseignement qui a suscité récemment les travaux de réflexions des membres du Conseil du Cese, le Conseil économique, social et environnemental.

En cette rentrée 2023 devront s'ajouter à ces enseignements, ainsi que l'a annoncé la première ministre, Elisabeth Borne, le 21 juin 2023, une certification écologique portant sur les « savoirs verts ». Enfin, vont se généraliser, dans les collèges toujours, les cours d'Educfi, soit « l'éducation économique, budgétaire et financière » censée faire comprendre aux élèves entre 12 et 14 ans les mécanismes bancaires et leur faire intégrer les contraintes de la mondialisation. Naturellement, les sites officiels de l'Éducation nationale regorgent de pages savantes sur l'utilité de tous ces sujets, irriguées par les réflexions exprimées dans la langue la plus savante par des inspecteurs ou des spécialistes divers.

Au lycée, on le sait, la seule idée du ministère consiste à vouloir mettre un professeur devant chaque classe. Le Pacte, nouveau contrat de type managérial, signé, en cette rentrée, par beaucoup moins de professeurs que le ministère ne l'espérait en raison de la défiance que suscite dans les établissements une usine à gaz aux contours flous, a pour principal objectif de trouver des remplaçants aux professeurs absents pour cause de maladie. En effet, le rapport Longuet élaboré par une commission sénatoriale et dont les conclusions sont publiques depuis juillet dernier, prévoit que la formation continue des enseignants,

de tous les niveaux, se fera désormais sur le temps des vacances.

Non seulement l'Éducation nationale est la seule administration française qui ne formera plus ses membres sur le temps de travail (un douanier ou un employé de Bercy est-il convoqué en formation pendant ses congés ?) mais encore elle n'a nulle confiance dans la capacité de sa réforme à faire des Pactes signés par les professeurs des garanties que s'ils sont absents ils seront remplacés (un professeur de maths par un professeur d'arts plastiques, par exemple...).

Le même rapport Longuet, dont les conclusions se lisent en ligne, affirme, statistiques à l'appui, que sur les 225 000 personnels de l'Éducation nationale inscrits à une formation en 2021-2022, seule une petite moitié (103 000) a effectivement été présente, l'autre moitié n'ayant pas fait preuve d'assiduité. Quelle solution croyez-vous que le rapport suggère ? Améliorer la qualité de formations majoritairement boudées par les professeurs fatigués de se voir servir des discours sans grand intérêt ou inappropriés ? Que nenni ! Le rapport sénatorial propose de rendre ces formations obligatoires et de subordonner l'avancement des enseignants dans leur carrière à leur assiduité à des formations dont ils ne sont pas satisfaits !

Deux types de formations devraient être proposés aux professeurs, qui sont en réalité complémentaires. Une formation didactique ou pédagogique, d'une part, adaptée aux besoins, aux niveaux, aux établissements et aux disciplines.



Elle devrait être prioritairement destinée aux plus jeunes dans le métier et pourrait être délivrée par les plus anciens, déchargés ainsi d'une part de leur service. Une formation académique, didactique et culturelle, d'autre part, visant à parfaire les connaissances disciplinaires des professeurs qui, s'ils se forment régulièrement par des lectures renouvelées et personnelles, ont quitté parfois les facultés depuis quelques années.

Ces formations devraient être articulées sur les masters recherche des universités et devraient être délivrées par des spécialistes et d'authentiques universitaires, les seuls à même de maîtriser l'évolution des disciplines. Ainsi pourrait-on effacer ce « *sentiment d'inadéquation de la formation par rapport aux besoins exprimés par de nombreux enseignants* » comme l'écrit pudiquement le rapport Longuet.

L'école, le collège comme le lycée, et surtout les professeurs ont besoin de liberté et non de cadres contraignants et en évolution constante de rentrée en rentrée.

Ils ne souhaitent ni signer des Pactes ni dépendre de managers. Ils ont choisi de privilégier l'humain sur l'argent, la réussite de leurs élèves sur les changeantes consignes ministérielles, leur discipline, qu'ils chérissent au point d'avoir choisi de l'enseigner, sur les certifications ou les diplômes de papier. En faire des personnels comme les autres serait une erreur majeure.

Avis au nouveau ministre ! ■

*Professeur émérite d'histoire de l'antiquité tardive à l'université de Bourgogne-Franche-Comté.
Dernier ouvrage paru (dir.) : « *Histoire Auguste et autres historiens païens* », Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, 2022.

STÉPHANE RATTI

L'historien* s'inquiète de la multiplication des certifications diverses, nouvelles exigences inventées par le ministère de l'Éducation nationale, que doivent valider les élèves de collège et de lycée. Le cumul de celles-ci avec de nouveaux enseignements, sur « *l'éducation économique, budgétaire et financière* » par exemple, se fait au détriment des savoirs fondamentaux, argumente-t-il.

Les professeurs ne souhaitent ni signer des Pactes ni dépendre de managers. Ils ont choisi de privilégier l'humain sur l'argent, la réussite de leurs élèves sur les changeantes consignes ministérielles,

Au lycée, on le sait, la seule idée du ministère consiste à vouloir mettre un professeur devant chaque classe,